



### Communiqué de presse

Le conseil régional des Pays de la Loire lâche les communes impactées par le projet de ligne à grande vitesse.

Lors de sa séance plénière de fin janvier la région Pays de la Loire a rejeté le vœu portant demande d'indemnisation annuelle pour les communes impactées par le projet LGV. Ce vœu s'appuie sur le projet de loi de compensation financière pour les préjudices causés, il est déjà cosigné par 35 députés du grand ouest dont Marc JOULAUD député de la Sarthe. Les communes traversées par une ligne à grande vitesses et non desservies (soit 28 en Sarthe et 22 en Mayenne sur un total de 63) seraient indemnisées annuellement.

A nouveau la Fédération ALTO dénonce le peu de considération de l'exécutif régional sur ce dossier qui frappe sournoisement la ruralité.

Pour la Fédération ALTO, c'est en tout cas une reconnaissance du réel préjudice subi. « cette considération est nouvelle et n'avait pas été suffisamment prise en compte lors de l'enquête d'utilité publique ».

Un atout d'autant plus important qu'il arrive au moment où le CIACT acte un grand nombre de grands travaux dans lesquels le projet LGV Bretagne – pays de la Loire (3,4 Md €) semble être renvoyé aux calendes grecques. En effet seuls 15 millions d'euros sont prévus pour la conduite de pré-études relatives à la phase d'avant projet détaillé.

Pourtant l'exécutif régional qui s'est engagé seulement à hauteur de 100 M € pour cette ligne nouvelle serait en passe de financer à elle seule un raccordement de 4 kilomètres (non pris en compte par Réseau Ferré de France), partant de Sablé vers la LGV en direction de Rennes.

La Fédération ALTO s'étonne de cet aménagement ferroviaire régional très particulier dont la seule bénéficiaire serait à l'évidence la métropole rennaise au détriment du transport régional TER déjà à la traîne sur les relations LE MANS-LAVAL ; LE MANS-ANGERS-NANTES ; Caen-Le Mans-Tours et totalement exsangue en MAYENNE.

Tous ces éléments seront à l'ordre du jour de la rencontre prochaine avec le Président de région, sollicitée par la Fédération ALTO.

Pour la Fédération ALTO,

Le vice Président,

Lionel PENAUD